

REPUBLIQUE FRANCAISE

21060128200044

COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT
COMMUNE DE SAINT PAUL DE VENCE

POSTE COMPTABLE : **TRESORERIE ST LAURENT DU VAR**

SERVICE PUBLIC LOCAL
COMMUNE DE SAINT PAUL DE VENCE

M49

COMPTE ADMINISTRATIF

BUDGET : **SERVICE ANNEXE EAU**

ANNEE 2017

SOMMAIRE

I. Informations générales

p.2 Modalités de vote du budget

II. Présentation générale du budget

p.3 A1 - Vue d'ensemble - Sections

p.5 A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres

p.6 A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres

p.7 B1 - Balance générale du compte administratif - Dépenses

p.8 B2 - Balance générale du compte administratif - Recettes

III. Vote du budget

p.9 A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses - Articles

p.10 A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes - Articles

p.11 B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses

p.12 B2 - Section d'investissement - Détail des recettes

p.13 B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles

IV – ANNEXES		Jointes	Sans Objet
A - Eléments du bilan			
p.14	A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie		X
	A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dettes	X	
	A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux		X
	A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours		X
	A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture		X
	A1.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement		X
	A1.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N		X
	A1.8 - Etat de la dette - Autres dettes		X
p.16	A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	X	
	A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations		X
	A3.2 - Etalement des provisions		X
p.17	A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	X	
p.18	A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	X	
	A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation		X
	A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement		X
	A5.2.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation		X
	A5.2.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement		X
	A6 - Etat des charges transférées		X
	A7 - Détail des opérations pour le compte de tiers		X
p.19	A8.1 - Variation du patrimoine - Etat des entrées d'immobilisations (article R.2313-3 du CGCT) - Entrées	X	
p.20	A8.2 - Variation du patrimoine - Etat des sorties d'immobilisations (article R.2313-3 du CGCT) - Sorties	X	
	A8.3 - Opérations liées aux cessions		X
	A9.1 - Variation du patrimoine - Etat des entrées d'immobilisations (article L.300-5 du code de l'urbanisme) - Entrées		X
	A9.2 - Variation du patrimoine - Etat des sorties d'immobilisations (article L.300-5 du code de l'urbanisme) - Sorties		X
	A10 - Etat des travaux en régie		X
B - Engagements hors bilan			
p.21	B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie		X
	B1.2 - Calcul du ratio d'endettement	X	
	B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget		X
	B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail		X
	B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé		X
	B1.6 - Etat des autres engagements donnés		X
	B1.7 - Etat des engagements reçus		X
	B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents		X
	B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents		X
C - Autres éléments d'informations			
p.22	C1.1 - Etat du personnel	X	
	C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie		X
	C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier		X
	C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe		X
p.24	C4 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes	X	
D - Décisions en matière des taux de contributions directes - Arrêtés et signatures			
p.25	D - Arrêté et signatures	X	

COMMUNE DE SAINT PAUL DE VENCE - 06 - SERVICE ANNEXE EAU	CA	2017
--	----	------

I - INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

POUR MEMOIRE⁽¹⁾

I - L'Assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau du chapitre pour la section d'exploitation,
- au niveau du chapitre pour la section d'investissement.
- sans les chapitres "opérations d'équipement " de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération d'équipement ".

III - Les provisions sont budgétaires.

⁽¹⁾ Rappeler les modalités relatives au vote du budget.

COMMUNE DE SAINT PAUL DE VENCE - 06 - SERVICE ANNEXE EAU	CA	2017
--	----	------

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section d'exploitation	A 139 601,97	G 186 542,88	G-A 46 940,91
	Section d'investissement (y compris les comptes 1064 et 1068)	B 153 941,13	H 91 154,20	H-B -62 786,93

REPORTS DE L'EXERCICE 2016	Report en section d'exploitation (002)	C (si déficit)	I 102 937,72 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D (si déficit)	J 24 942,16 (si excédent)

	DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
TOTAL (réalisations + reports)	293 543,10 P= A+B+C+D	405 576,96 Q= G+H+I+J	112 033,86 =Q-P

RESTES A REALISER A REPORTER EN 2018 (2)	Section d'exploitation	E 0,00	K 0,00
	Section d'investissement	F 6 802,01	L 0,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en 2018	6 802,01 = E+F	0,00 = K+L

	DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
RESULTAT CUMULE	Section d'exploitation = A+C+E	139 601,97 = G+I+K	149 878,63
	Section d'investissement = B+D+F	160 743,14 = H+J+L	-44 646,78
	TOTAL CUMULE = A+B+C+D+E+F	300 345,11 = G+H+I+J+K+L	105 231,85

(1) Indiquer le signe - si les dépenses sont supérieures aux recettes, et + si les recettes sont supérieures aux dépenses

(2) Les restes à réaliser de la section d'exploitation correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R.2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R.2311-11 du CGCT).

COMMUNE DE SAINT PAUL DE VENCE - 06 - SERVICE ANNEXE EAU	CA	2017
--	----	------

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION		E 0,00	K 0,00
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		F 6 802,01	L 0,00
20	Immobilisations incorporelles	720,00	0,00
23	Immobilisations en cours	6 082,01	0,00

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF

II

SECTION D'EXPLOITATION - CHAPITRES

A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2016)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés (1)
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	30 000,00	0,00	0,00	0,00	30 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		30 000,00	0,00	0,00	0,00	30 000,00
66	Charges financières	48 447,77	27 104,48	21 343,29	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (exploitation)	0,00				
Total des dépenses réelles d'exploitation		78 447,77	27 104,48	21 343,29	0,00	30 000,00
023	Virement à la section d'investissement (4)	114 627,75				
042	Opérations d'ordre de transfert entre section (4)	91 154,20	91 154,20			0,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section d'explo	0,00	0,00			0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		205 781,95	91 154,20			114 627,75
TOTAL		284 229,72	118 258,68	21 343,29	0,00	144 627,75
Pour information D002 Déficit d'exploitation reporté de 2016		0,00				

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2016)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés (1)
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes de produits fabriqués, prestat° de services, n	175 000,00	180 250,88	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion courante		175 000,00	180 250,88	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		175 000,00	180 250,88	0,00	0,00	0,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre section (4)	6 292,00	6 292,00			0,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section d'explo	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		6 292,00	6 292,00			0,00
TOTAL		181 292,00	186 542,88	0,00	0,00	0,00
Pour information R002 Excédent d'exploitation reporté de 2016		102 937,72				

(1) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts desquels il convient de soustraire les crédits employés.

(2) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(3) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(4) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(5) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M44.

COMMUNE DE SAINT PAUL DE VENCE - 06 - SERVICE ANNEXE EAU	CA	2017
--	----	------

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2016)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (1)
20	Immobilisations incorporelles	20 000,00	5 040,00	720,00	14 240,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	106 587,58	44 764,60	6 082,01	55 740,97
Total des dépenses d'équipement		126 587,58	49 804,60	6 802,01	69 980,97
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	97 844,53	97 844,53		0,00
18	Compte de liaison : affectation (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des participations	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (investissement)	0,00			
Total des dépenses financières		97 844,53	97 844,53	0,00	0,00
45..	Total des opé. pour le compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		224 432,11	147 649,13	6 802,01	69 980,97
040	Opérations d'ordre entre sections (2)	6 292,00	6 292,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (2)	0,00	0,00		0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		6 292,00	6 292,00		0,00
TOTAL		230 724,11	153 941,13	6 802,01	69 980,97
Pour information D001 Déficit d'investissement reporté de 2016		0,00			

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2016)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (1)
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectation (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des participations	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00	0,00
45..	Total des opé. pour le compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		0,00	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation (2)	114 627,75			
040	Opérations d'ordre entre sections (2)	91 154,20	91 154,20		0,00
041	Opérations patrimoniales (2)	0,00	0,00		0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		205 781,95	91 154,20		114 627,75
TOTAL		205 781,95	91 154,20	0,00	114 627,75
Pour information R001 Excédent d'investissement reporté de 2016		24 942,16			

(1) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les crédits employés.

(2) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(3) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(4) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

(5) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

COMMUNE DE SAINT PAUL DE VENCE - 06 - SERVICE ANNEXE EAU	CA	2017
--	----	------

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 - MANDATS EMIS (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	0,00		0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00		0,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00		0,00
66	Charges financières	48 447,77	0,00	48 447,77
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux amortissements et provisions	0,00	91 154,20	91 154,20
Dépenses d'exploitation - Total		48 447,77	91 154,20	139 601,97

+

D 002 DEFICIT D'EXPLOITATION REPORTE DE 2016	0,00
--	------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	139 601,97
---	-------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	6 292,00	6 292,00
16	Remboursement d'emprunts (sauf 1688 non bud.)	97 844,53	0,00	97 844,53
18	Compte de liaison : affectation	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	5 040,00	0,00	5 040,00
21	Immobilisations corporelles (6)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	44 764,60	0,00	44 764,60
26	Particip. et créances rattachées à des particip.	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
45..	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
Dépenses d'investissement - Total		147 649,13	6 292,00	153 941,13

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE DE 2016	0,00
---	------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	153 941,13
---	-------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

COMMUNE DE SAINT PAUL DE VENCE - 06 - SERVICE ANNEXE EAU	CA	2017
--	----	------

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – TITRES EMIS (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
70	Ventes de produits fabriqués, prestat° de services, marc	180 250,88		180 250,88
74	Subventions d'exploitation	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00		0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits Exceptionnels	0,00	6 292,00	6 292,00
Recettes d'exploitation - Total		180 250,88	6 292,00	186 542,88

+

R 002 EXCEDENT D'EXPLOITATION REPORTE DE 2016	102 937,72
---	------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	289 480,60
--	------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non bud.)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectation	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (5)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (5)	0,00	0,00	0,00
26	Particip. et créances rattachées à des particip.	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissements des immobilisations		91 154,20	91 154,20
45..	Opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation		0,00	0,00
Recettes d'investissement - Total		0,00	91 154,20	91 154,20

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE DE 2016	24 942,16
---	-----------

+

AFFECTATION AU COMPTE 106	0,00
---------------------------	------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	116 096,36
--	------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

(7) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

III

SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2016)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général (2)(3)	30 000,00	0,00	0,00	0,00	30 000,00
61523	Entretien et réparations réseaux	10 000,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00
6226	Honoraires	20 000,00	0,00	0,00	0,00	20 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL=DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65)		30 000,00	0,00	0,00	0,00	30 000,00
66	Charges financières (b)(5)	48 447,77	27 104,48	21 343,29	0,00	0,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	49 745,61	49 745,61	0,00	0,00	0,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	-1 297,84	-22 641,13	21 343,29	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (exploitation) (f)	0,00				
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e+f		78 447,77	27 104,48	21 343,29	0,00	30 000,00
023	Virement à la section d'investissement	114 627,75				
042	Opérations d'ordre de transfert entre section (8)(9)	91 154,20	91 154,20			0,00
6811	Dotations aux amort. des immos incorporelles et co	91 154,20	91 154,20			0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		205 781,95	91 154,20			114 627,75
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section d'exp	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		205 781,95	91 154,20			114 627,75
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		284 229,72	118 258,68	21 343,29	0,00	144 627,75
Pour information D 002 Déficit d'exploitation reporté de 2016			0,00			

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	21 343,29
Montant de l'exercice 2016	22 641,13
= Différence ICNE 2017 - ICNE 2016	-1 297,84

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(3) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(4) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.

(5) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant de l'article 66112 sera négatif.

(6) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(7) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

COMMUNE DE SAINT PAUL DE VENCE - 06 - SERVICE ANNEXE EAU	CA	2017
--	----	------

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES RECETTES	A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2016)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes de produits fabriqués, prestat° de services	175 000,00	180 250,88	0,00	0,00	0,00
70128	Autres taxes et redevances	175 000,00	180 250,88	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL=RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70+73+74+75+013		175 000,00	180 250,88	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		175 000,00	180 250,88	0,00	0,00	0,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre section (6)	6 292,00	6 292,00			0,00
777	Quote-part des subvent° d'inv. virées au résultat de	6 292,00	6 292,00			0,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section d'exp.	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		6 292,00	6 292,00			0,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		181 292,00	186 542,88	0,00	0,00	0,00
Pour information R 002 Excédent d'exploitation reporté de 2016		102 937,72				

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant de l'exercice 2016	0,00
= Différence ICNE 2017 - ICNE 2016	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) L'article 699 n'existe pas en M. 49.

(3) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(5) Cf. Définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043=DE 043.

(6) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie a opté pour les provisions budgétaires.

COMMUNE DE SAINT PAUL DE VENCE - 06 - SERVICE ANNEXE EAU	CA 2017
--	---------

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2016)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (2)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	20 000,00	5 040,00	720,00	14 240,00
2031	Frais d'études	20 000,00	5 040,00	720,00	14 240,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
2181	Installations générales, agencements et aménagements divers	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	106 587,58	44 764,60	6 082,01	55 740,97
2315	Installations, matériel et outillage techniques	106 587,58	44 764,60	6 082,01	55 740,97
Total des dépenses d'équipement		126 587,58	49 804,60	6 802,01	69 980,97
16	Emprunts et dettes assimilées	97 844,53	97 844,53		0,00
1641	Emprunts en euros	97 844,53	97 844,53		0,00
Total des dépenses financières		97 844,53	97 844,53	0,00	0,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		224 432,11	147 649,13	6 802,01	69 980,97
040	Opérations d'ordre de transfert entre section (5)	6 292,00	6 292,00		0,00
	Reprises sur autofinancement antérieur (6)	6 292,00	6 292,00		0,00
13918	Autres	6 292,00	6 292,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00	0,00		0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		6 292,00	6 292,00		0,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		230 724,11	153 941,13	6 802,01	69 980,97
Pour information D001 Déficit d'investissement reporté de 2016		0,00			

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les mandats émis et les restes à réaliser au 31/12.

(3) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(4) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RE 042*.

(6) Les comptes 15..2 peuvent figurer dans le détail des reprises sur autofinancement antérieur si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

COMMUNE DE SAINT PAUL DE VENCE - 06 - SERVICE ANNEXE EAU	CA 2017
--	---------

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2016)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (2)
13	Subventions d'investissement	0.00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0.00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0.00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0.00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0.00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0.00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		0.00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0.00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES		0.00	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation	114 627.75			
040	Opérations d'ordre de transfert entre section (4)	91 154.20	91 154,20		0,00
281531	Réseaux d'adduction d'eau	48 918.54	48 918,54		0,00
281532	Réseaux d'assainissement	42 235.66	42 235,66		0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		205 781.95	91 154,20		114 627,75
041	Opérations patrimoniales (6)	0.00	0,00		0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		205 781.95	91 154,20		114 627,75
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		205 781.95	91 154,20	0,00	114 627,75
Pour information R001 Excédent d'investissement reporté de 2016			24 942,16		

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les titres émis et les restes à réaliser au 31/12. Si le montant est négatif, alors les réalisations sont supérieures aux recettes votées.

(3) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DE 042.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

COMMUNE DE SAINT PAUL DE VENCE - 06 - SERVICE ANNEXE EAU	CA	2017
--	----	------

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
DETAIL D'INVESTISSEMENT – OPERATIONS D'EQUIPEMENT	B3

CHAPITRE D'OPERATION D'EQUIPEMENT N° ... (1)

LIBELLE : ...

POUR VOTE

POUR INFORMATION

Art. (2)	Libellé (2)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP +DM + RAR N-1)	Mandats émis sur l'exercice	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (3)
DEPENSES		0,00	^A 0,00	0,00	0,00	^B 0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
	Crédits ouverts (BP +DM + RAR N-1)	Titres émis sur l'exercice	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (3)
TOTAL RECETTES AFFECTEES	0,00	^C 0,00	0,00	0,00	^D 0,00

Solde du financement (4)	Pour l'exercice	En cumulé
Recettes - Dépenses	C-A	D-B

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(4) Indiquer le signe algébrique.

IV - ANNEXES	
IV	
A1.2	

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													Catégorie d'emprunt (8)
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembt	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	
								Niveau de taux (5)	Taux actu-riel					
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					1 844 709,97									
1641 Emprunts en euros (total)					1 844 709,97									
00778462892J	CREDIT FONCIER DE FRANCE	28/12/2006		25/02/2008	600 000,00	F		4.08	4.12182		S	X	O	A-1
2007.249	CAISSE D'EPARGNE COTE D'AZUR	20/12/2007		25/09/2008	230 000,00	F		4.7	4.7832		T	X	O	A-1
1240021	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNAT	26/12/2012		01/02/2014	200 000,00	F		3.91	3.95508		A	X	O	A-1
00600393251	CRCAM PCA	27/07/2016		30/04/2017	482 875,47	F		2.51	2.66342		A	X	N	A-1
00600593392	CRCAM PCA	27/07/2016		12/01/2017	251 834,50	F		2.31	2.4146		S	X	N	A-1
00601216831	CRCAM PCA	29/07/2016		16/11/2016	80 000,00	F		1.45	1.46057		T	C	O	A-1
Total général					1 844 709,97									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.
(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.
(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).
(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.
(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.
(7) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser
(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV - ANNEXES	
IV	
A1.2	

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE

REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et Dettes au 31/12/2017											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant du au 31/12/2017	Durée résiduelle (en années)	Type de taux (12)	Index (13)	Niveau du taux d'intérêt au 31/12/2017 (14)	Annuités de l'exercice			ICNE de l'exercice
									Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		1 391 462,82					97 844,53	49 745,61	0,00	21 343,29
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		1 391 462,82					97 844,53	49 745,61	0,00	21 343,29
00778462892J	N	0,00		359 773,64	9,67	F		4,12182	28 617,80	15 567,42	0,00	5 137,57
2007.249	N	0,00		103 450,21	5,50	F		4,7832	16 116,18	5 338,34	0,00	81,04
1240021	N	0,00		157 358,16	10,17	F		3,95508	11 281,39	6 593,81	0,00	5 639,98
00600393251	N	0,00		462 729,44	17,33	F		2,66342	20 146,03	14 532,59	0,00	7 775,27
00600593392	N	0,00		238 151,37	14,08	F		2,4146	13 683,13	6 635,95	0,00	2 582,55
00601216831	N	0,00		70 000,00	8,67	F		1,46057	8 000,00	1 087,50	0,00	126,88
Total général		0,00		1 391 462,82					97 844,53	49 745,61	0,00	21 343,29

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

COMMUNE DE SAINT PAUL DE VENCE - 06 - SERVICE ANNEXE EAU	CA	2017
--	----	------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2

CHOIX DU CONSEIL MUNICIPAL			Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R.2321-1 du CGCT) :			
Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	

COMMUNE DE SAINT PAUL DE VENCE - 06 - SERVICE ANNEXE EAU	CA	2017
--	----	------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES	A4.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR 2016)	Réalisations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		104 136.53	104 136.53
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		97 844.53	97 844.53
1641	Emprunts en euros	97 844.53	97 844.53
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		6 292.00	6 292.00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves	0.00	0.00
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	6 292.00	6 292.00
020	Dépenses imprévues (investissement)	0.00	0.00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12/2017	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (2016)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	104 136,53	6 802,01	0,00	110 938,54

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

COMMUNE DE SAINT PAUL DE VENCE - 06 - SERVICE ANNEXE EAU	CA	2017
--	----	------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A4.2
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR 2016)	Réalisations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		205 781.95	III 91 154.20
Ressources propres externes de l'année (a)		0.00	0.00
Ressources propres internes de l'année (b)(6)		205 781.95	91 154.20
281531	Amortissement des immobilisations	48 918.54	48 918.54
281532	Amortissement des immobilisations	42 235.66	42 235.66
021	Virement de la section d'exploitation	114 627.75	0.00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12/2017	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R106 de l'exercice précédent	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	91 154.20	0.00	24 942.16	0,00	116 096,36

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 110 938,54
Ressources propres disponibles	IV 116 096,36
Solde	V = IV - II (3) + 5 157.82

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(3) Indiquer le signe algébrique.

COMMUNE DE SAINT PAUL DE VENCE - 06 - SERVICE ANNEXE EAU		CA	2017
IV - ANNEXES		IV	
ELEMENTS DU BILAN		A8.1	
VARIATION DU PATRIMOINE (article R.2313-3 du CGCT) - ENTREES			

ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
12/05/2017	RELEVÉ TOPOGRAPHIQUE - BASSINS DES GARDETTES	5 040,00	0,00	50
03/10/2017	B.CDE N°2017/43 - RENFORCEMENT CANALISATION EAU - CH. FUMERATES	28 062,83	0,00	
08/11/2017	B.CDE N°2017/43 - RENFORCEMENT CANALISATION EAU - CH. FUMERATES	16 701,77	0,00	
14/12/2017	RENFORCEMENT RESEAU E.P. EN TO POUR POSE PI - CH. FUMERATES 4E T	6 082,01	0,00	
14/12/2017	RELEVÉS COMPLÉMENTAIRES - BASSINS DES GARDETTES - RECHERCHE RESE	1 987,20	0,00	50
TOTAL GENERAL		57 873,81	0.00	

COMMUNE DE SAINT PAUL DE VENCE - 06 - SERVICE ANNEXE EAU	CA	2017
--	----	------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A8.2
VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) - SORTIES	

ETAT DES SORTIES D'IMMOBILISATION

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
TOTAL GENERAL							

COMMUNE DE SAINT PAUL DE VENCE - 06 - SERVICE ANNEXE EAU		CA	2017
--	--	----	------

IV - ANNEXES	
ENGAGEMENTS HORS BILAN - CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT	IV B1.2

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros
Total des annuités déjà garanties échues dans l'exercice (1)	A 0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B 0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C 0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D 0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I=A+B+C-D 0,00
Recettes réelles de fonctionnement de l'exercice	II 180 250,88
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	I/II 0,00%

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV - ANNEXES	
	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/2017	C1.1

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
TOTAL GENERAL (b+c+d+e+f+g+h+i+j+k)							

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR/INT/B95/00102/C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante : les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT) : le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :
ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année
Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100%) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6/12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant. « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV - ANNEXES	
	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/2017	
C1.1	

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
TOTAL GENERAL						

(1) CATEGORIES: A, B et C.

- (2) SECTEUR ADM : Administratif.
TECH : Technique.
URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
S : Social.
MS : Médico-social.
MT : Médico-technique.
SP : Sportif.
CULT : Culturel
ANIM : Animation.
PM : Police.
OTR : missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

- (4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :
3-a° : article 3, 1^{ère} alinéa : accroissement temporaire d'activité.
3-b° : article 3, 2^{ème} alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...)
3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
3-4 : article 21 de la loi n°2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
A : autres (préciser).

- (5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés "A/autres" et feront l'objet d'une précision (ex : "contrats aidés").
- (6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement de l'article 21 de la loi n°2012-347.
- (7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.
- (8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

COMMUNE DE SAINT PAUL DE VENCE - 06 - SERVICE ANNEXE EAU	CA 2017
--	---------

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS PRESENTATION AGREEE DU BUDGET PRINCIPAL DU SPIC ET DES BUDGETS ANNEXES (uniquement pour les SPIC dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale)	C4

1 - SERVICE ANNEXE EAU

SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalizations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	284 229.72	139 601.97	0.00	139 601,97
RECETTES	284 229.72	289 480.60	0.00	289 480,60
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	230 724.11	153 941.13	6 802.01	160 743,14
RECETTES	230 724.11	116 096.36	0.00	116 096,36

(1) Cumul du BP, BS et DM

(2) Cumul des réalisations et restes à réaliser

3 - PRESENTATION AGREEE

SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalizations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	284 229.72	139 601.97	0.00	139 601,97
RECETTES	284 229.72	289 480.60	0.00	289 480,60
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	230 724.11	153 941.13	6 802.01	160 743,14
RECETTES	230 724.11	116 096.36	0.00	116 096,36
TOTAL AGREE DES DEPENSES	514 953,83	293 543,10	6 802,01	300 345,11
TOTAL AGREE DES RECETTES	514 953,83	405 576,96	0,00	405 576,96

(1) Cumul du BP, BS et DM

(2) Cumul des réalisations et restes à réaliser

AR PREFECTURE

006-210601282-20180329-EAU_CA2017-BF

Reçu le 10/04/2018 COMMUNE DE SAINT PAUL DE VENICE - 06 - SERVICE ANNEXE EAU

CA 2017

IV - ANNEXES

IV

ARRETE ET SIGNATURES

D

Présenté par le Maire,
A Saint-Paul-De-Vence, le 29/03/2018
Le Maire,



Délibéré par le Conseil Municipal, réuni en session ordinaire,
A Saint-Paul-De-Vence, le 29/03/2018

Les membres du Conseil Municipal,

Nombre de membres en exercice : 27

Nombre de membres présents : 14

Nombre de suffrages exprimés : 22

VOTES : Pour : 22

Contre : 0

Abstention : 0

Date de convocation : 22/03/2018

LE CHAPELAIN Joseph, Maire	
BISCROMA Pascal	
BOUKADIDA Fethi	
CAMILLA Jean-Pierre	
CAPARROS - CHARENSOL Sophie	
CAUVIN Edith Procuration à Mr Roux	
CHEVALIER Frank	
CHRIST Véronique	
COLLET Sylvie	
DALMASSO Sandrine	
DELORD Jean-Michel	
ESCOLANO - LOCARD Alizée Procuration à Mr Delord	
FAUST - TOBIASSE Catherine	

AR PREFECTURE

006-210601282-20180329-FBI CA2017-RF

Reçu le 10/04/2018

COMMUNE DE SAINT PAUL DE VENCE - 06 - SERVICE ANNEXE EAU

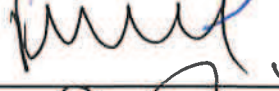
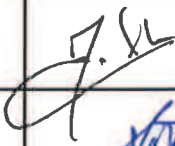
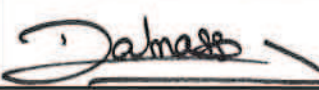
CA 2017

IV - ANNEXES

IV

ARRETE ET SIGNATURES

D

GASTAUD Nadine	
GUIGONNET Nadine	Procuration à Mme HARTMANN 
HARTMANN Laurence	
PADELLINI Vincent	
ROUX François	
SOUMBOU Patrick	
STACCINI Pascal	
TERRAMATTE David	Procuration à Mr CHEVALIER 
VADO Alain	Procuration à Mme GASTAUD 
VINCENT Eliane	Procuration à Mr CAMILLA 
VOISIN Céline	
ISSAGARRE Christophe	
HOUZE Catherine	
BURGER Gabriel	Procuration à Mme DALNASSO 

Certifié exécutoire par le Maire, compte tenu de la transmission en préfecture, le, et de la publication le

A Saint Paul de Vence, le 29/03/2018